



Réserve aquatique projetée de la rivière Moisie

Réserves de biodiversité des lacs Pasteur, Gensart et Bright Sand

Présentation des projets

Port-Cartier, 2 et 3 mai 2005

Sept-Îles, 4 et 5 mai 2005

Fermont, 9 et 10 mai 2005

Développement durable,
Environnement
et Parcs

Québec 



Équipe du Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs (MDDEP)

- ✓ **Pierre Bertrand**, directeur régional, Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Côte-Nord
- ✓ **François Brassard**, chef de division, Direction du développement durable, du patrimoine écologique et des parcs
- ✓ **Olivier Bérard**, chargé de projet, Direction du développement durable, du patrimoine écologique et des parcs
- ✓ **Marilou Tremblay**, coordonnatrice régionale, Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Côte-Nord

Développement durable,
Environnement
et Parcs

Québec 

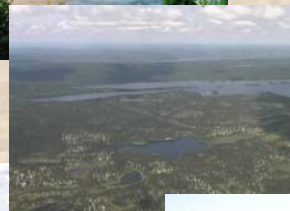


Démarche

1. Préambule

2. Portraits et enjeux de conservation pour les quatre aires protégées projetées

3. Projet de cadre de gestion et de protection



1- Préambule



Contexte historique

5

1992 Convention sur la diversité biologique

1999 Le Québec réalise le bilan de ses aires protégées :

- ✓ la superficie d'aires protégées au Québec était de 2,8 % et elle stagnait
- ✓ les statuts juridiques existants étaient trop rigides ou mal adaptés
- ✓ absence de stratégie et de plan d'action au Québec sur les aires protégées
- ✓ répartition spatiale inégale et peu représentative



Contexte historique

6

Juin 2000 Le gouvernement adopte des orientations stratégiques permettant d'implanter un réseau d'aires protégées :

- ✓ une cible **quantitative** : 8 % de la superficie du Québec en aires protégées et ceci, d'ici 2005
- ✓ une cible **qualitative** : garantir que le futur réseau sera représentatif de toute la biodiversité du Québec
- ✓ Intégrer les aires protégées dans tous les **processus d'affectation du territoire**
- ✓ une planification qui doit prendre en compte les **réalités socioéconomiques** des communautés



Contexte historique

7

Mai 2002 Adoption par le Conseil des ministres d'un plan d'action stratégique (2002-2005) sur les aires protégées :

- ✓ poursuivre la planification et la réalisation des statuts traditionnels d'aires protégées (**parcs nationaux, réserves écologiques, habitats fauniques, etc.**)
- ✓ Adoption de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* (L.R.Q. C-61.01) : nouveaux statuts juridiques, nouvelles règles de conservation et de gestion (**décembre 2002**)
- ✓ créer et mettre en place de nouvelles aires protégées notamment par les statuts de réserve aquatique ou de biodiversité

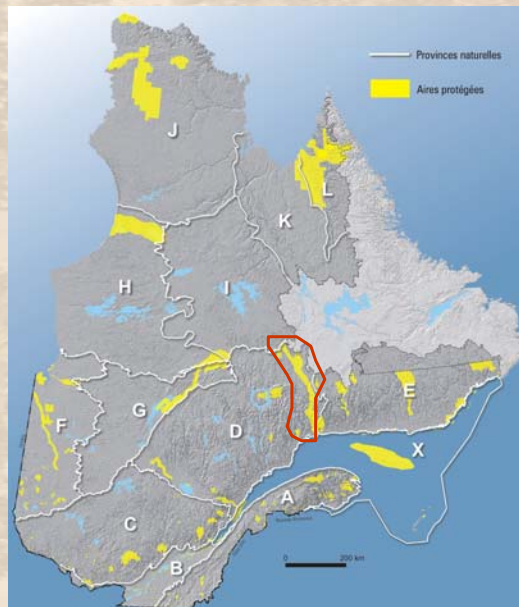


Résultats actuels

8

Depuis mai 2002, création au Québec de :

- 4 réserves aquatiques projetées;
- 24 réserves de biodiversité projetées;
- 5 réserves écologiques projetées;
- 5 projets de parcs nationaux;
- 1 parc nordique;
- dont en **mai 2003** : réserve aquatique projetée de la rivière Moisie et de la réserve de biodiversité projetée du lac Pasteur
- et en **juin 2003** : réserves de biodiversité projetées du lac Gensart et Bright Sand



Une aire protégée c'est :

- ✓ une portion de terre, d'eau douce, saumâtre ou salée, géographiquement délimitée;
- ✓ vouée à la protection de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées;
- ✓ légalement désignée;
- ✓ réglementée et administrée par des moyens efficaces.

Réserve aquatique :

« Une aire, composée principalement d'eau (douce, saumâtre ou salée), constituée aux fins de protéger un plan ou un cours d'eau ou une portion de ceux-ci, y compris les milieux humides associés, en raison de leur valeur exceptionnelle qu'il présente du point de vue scientifique de la biodiversité ou pour la conservation de la diversité de ses biocénoses ou de ses biotopes. »



Réserve de biodiversité :

« Une aire constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité ; sont notamment visées les aires constituées pour préserver un monument naturel... et celles constituées dans le but d'assurer la représentativité de la diversité biologique des différentes régions naturelles du Québec. »



Activités interdites et permises

11

- Les activités industrielles sont interdites :
 - l'exploitation forestière
 - l'exploitation hydroélectrique
 - l'exploration et l'exploitation minière, gazière et pétrolière
- Les activités pouvant être permises :
 - les activités récréatives (la pêche, la chasse, le canot, les randonnées,...)
 - le piégeage
 - la villégiature existante
 - les activités traditionnelles autochtones



Pourquoi créer des aires protégées au Québec ?

12

- Pour contribuer à l'équilibre écologique de la planète
- Pour protéger :
 - la biodiversité du Québec
 - des territoires témoins dans un état naturel
 - des aires de repos, de reproduction et d'élevage pour la faune
 - des paysages de qualité
- Pour préserver le patrimoine culturel et les activités traditionnelles
- Pour offrir des lieux de repos et de détente
- Pour diversifier l'activité économique : tourisme d'aventure, écotourisme, etc.
- Pour maintenir la compétitivité des marchés économiques
- Pour nous et les générations futures





Critères de représentativité :

- Cadre écologique de référence
- Types de milieux
- Couvert forestier (espèces, âge)
- Hydrographie et lacs
- Conditions climatiques



Contexte spatial

Terres privées

UAF

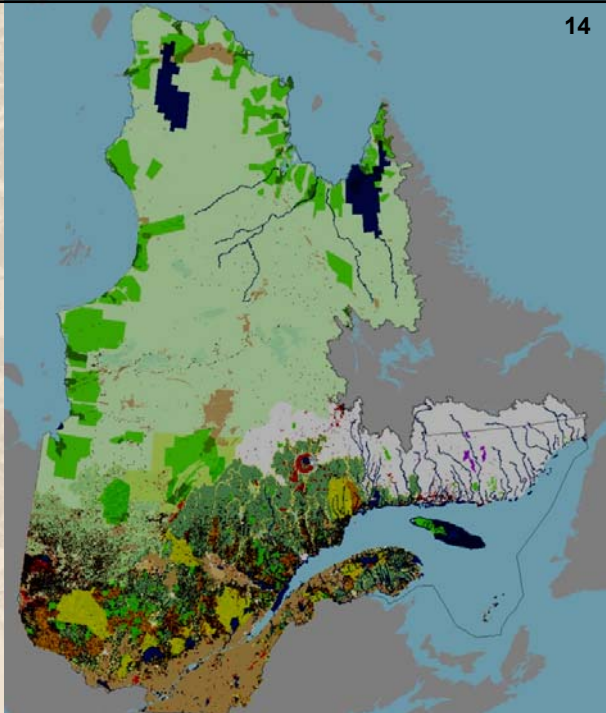
Titres miniers

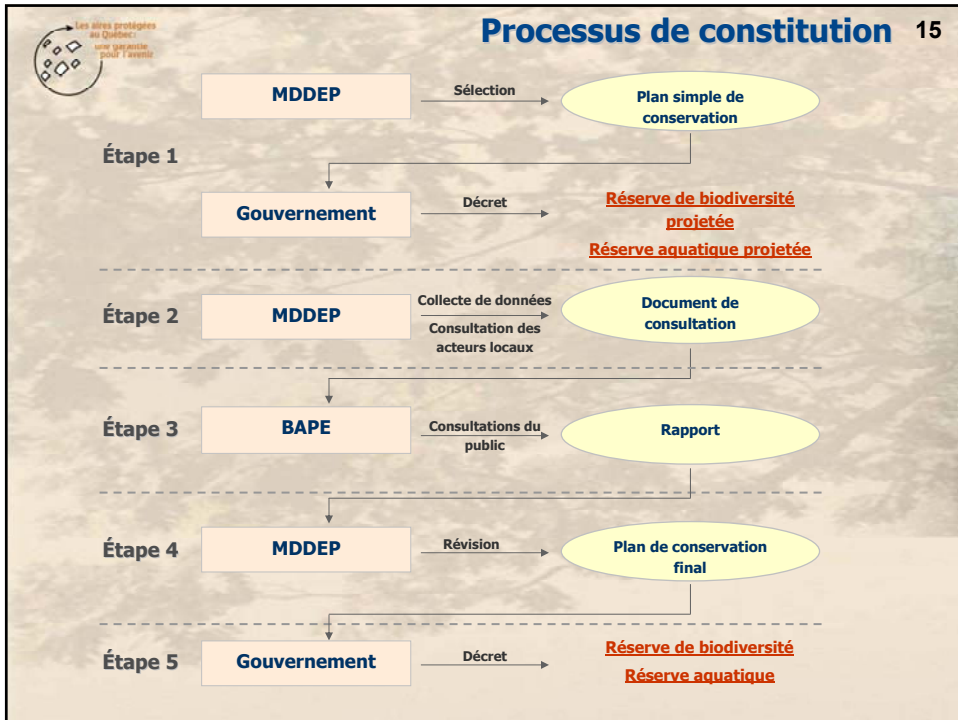
Territoires fauniques

Baux de villégiature

Terres conventionnées

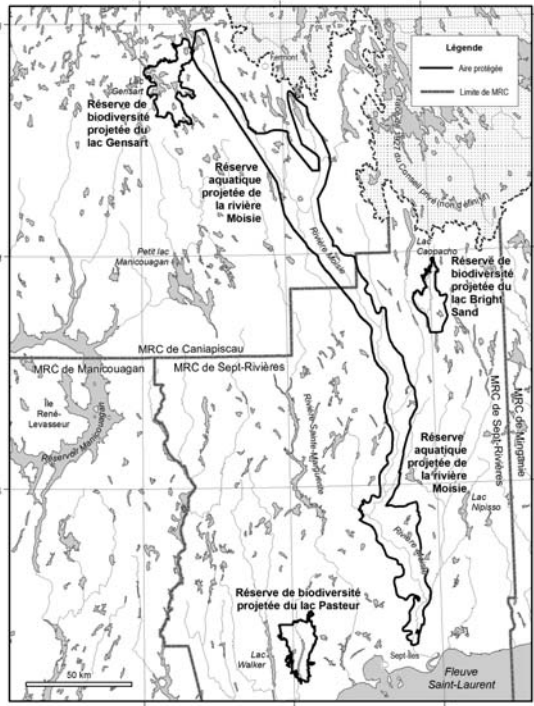
Aires protégées







Localisation



Portrait

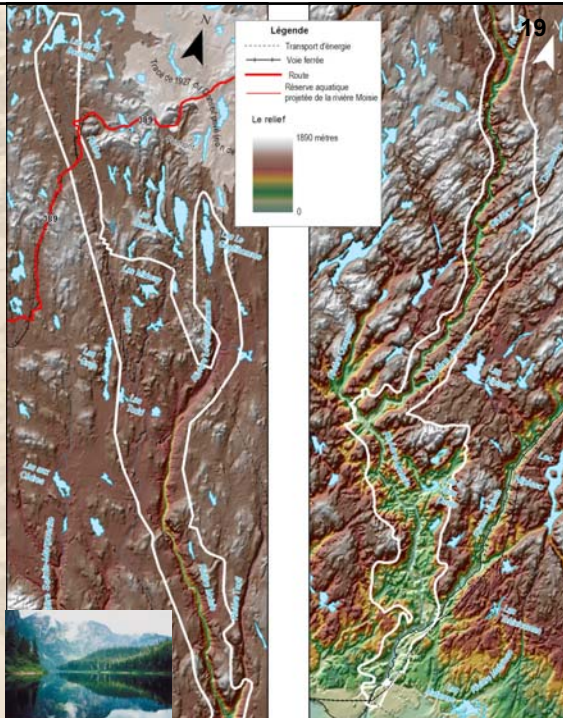
La réserve aquatique projetée de la rivière Moisie





Description

- Superficie : **3 898 km²**
- Deuxième plus grande aire protégée de la Côte-Nord
- Environ 20 % du bassin versant de la rivière
- Largeur variant de 6 à 30 km
- Englobe également 115 km de la rivière aux Pékans et 30 km de la rivière Carheil



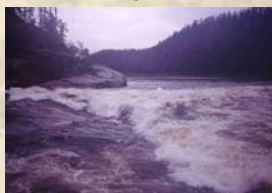
19



La rivière Moisie : une grande rivière à protéger

20

- Pour ses caractéristiques écologiques (paysage, écosystèmes, géologie, relief, débit)
- Pour ses habitats favorables à plusieurs espèces d'intérêt : saumon atlantique, aigle royal, caribou des bois
- Pour l'absence de perturbations majeures
- Pour son utilisation historique (traditionnelle, passée et actuelle)





Les préoccupations

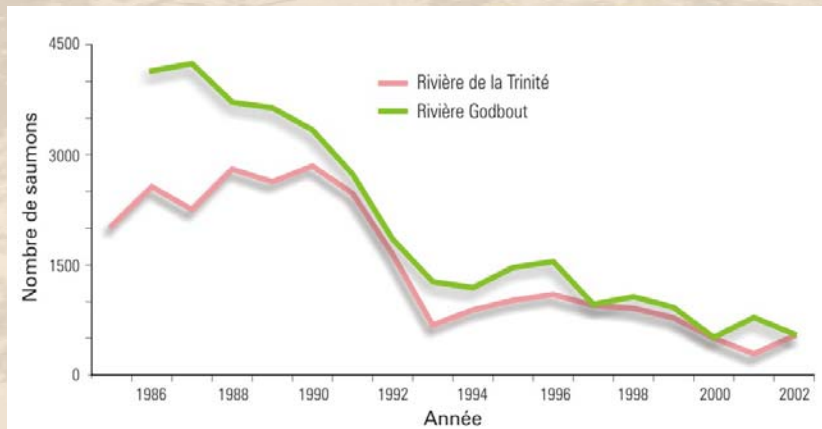
- Harmonisation des usages
- Saumon atlantique et l'activité de pêche
- Aménagements piscicoles
- Activités traditionnelles autochtones
- Patrimoine culturel
- Caribou forestier et aigle royal
- Exploitation forestière et minière environnante

Saumon atlantique

(situation régionale)

23

- Situation préoccupante en Amérique du nord, au Canada et au Québec
- Les tendances des populations de saumons atlantiques des rivières de la Côte-Nord sont à la baisse depuis les 15 dernières années

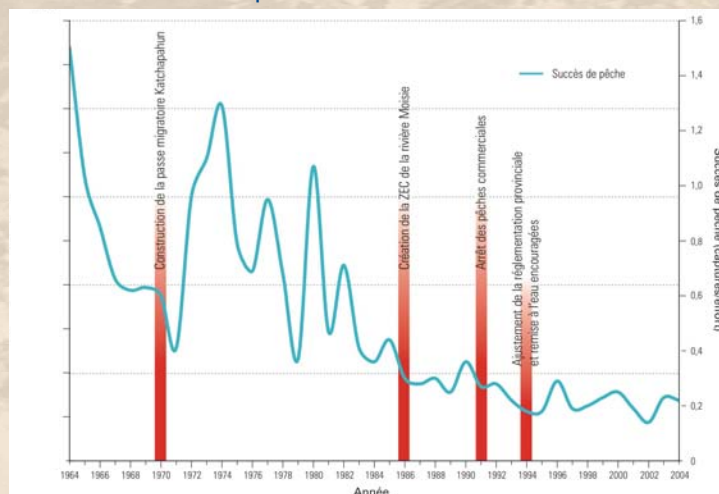


Saumon atlantique

(rivière Moisie)

24

- Selon les diverses estimations, le nombre de saumons atlantiques de la rivière Moisie a chuté de 65 à 70 % depuis 15 ans
- La tendance du succès de pêche est à la baisse

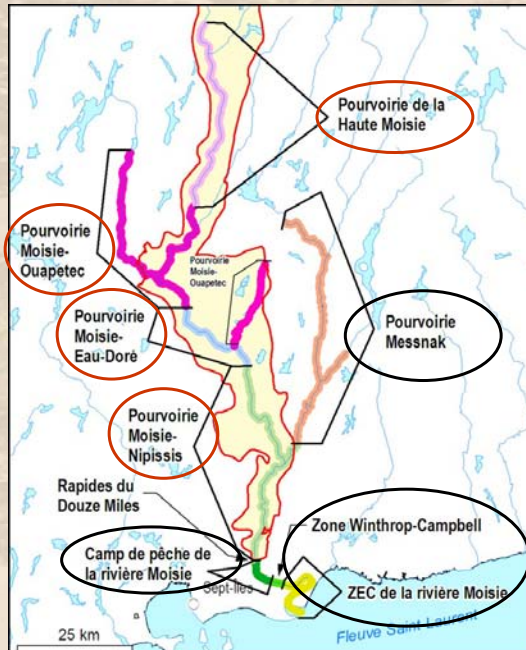




Les intervenants de la pêche

25

- Plusieurs intervenants exploitent la ressource saumon :
- À l'intérieur des limites de la réserve aquatique projetée
- quatre pourvoies à droits exclusifs
- À l'extérieur (aval) des limites de la réserve aquatique projetée :
- une pourvoirie
- un camp de pêche privé
- une ZEC,
- une pêche d'alimentation pratiquée par les communautés autochtones

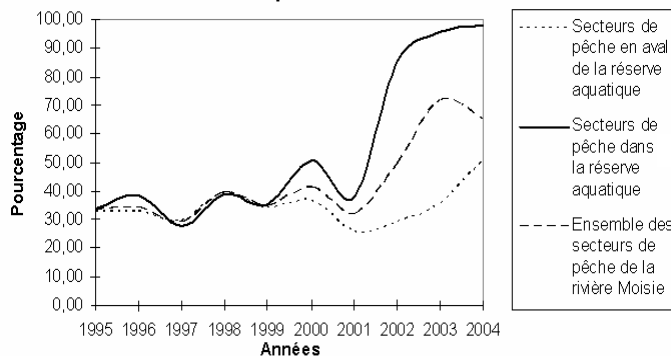


Remise à l'eau

26

- est une pratique encouragée voire obligatoire
- varie en fonction de la volonté des différents intervenants
- le taux de remise à l'eau dans la réserve aquatique projetée de la rivière Moisie se situe à plus de 90 %

Évolution du pourcentage de remise à l'eau par secteurs de pêche

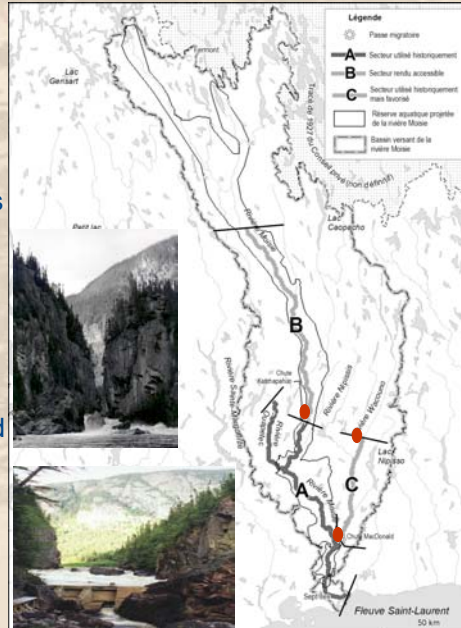




Les aménagements piscicoles

27

- Obstacles naturels
 - Chute Katchapahun
 - Chute Tonkas
- Aménagement de la chute Katchapahun
 - Transport d'individus de l'aval vers l'amont (très ponctuel, 1960)
 - Dynamitage (1960)
 - Construction d'une passe migratoire dans les années 1970
 - Accès à environ 50 % d'habitat favorable supplémentaire
- Aménagement de la chute MacDonald
 - Construction d'une passe migratoire dans les années 1970 mais non fonctionnelle
- Transport d'individus en amont de la chute Tonkas (1980)



Enjeux de conservation

La réserve aquatique projetée de la rivière Moisie





Protection du saumon atlantique 29

Contexte

- Emblème de la rivière
- Activité économique forte
- Situation préoccupante
- Pratique de la remise à l'eau quasi-systématique dans les secteurs de pêche de la réserve aquatique projetée
- Volonté des pourvoyeurs de la réserve aquatique projetée d'harmoniser leurs efforts de protection



Mesures de conservation proposées :

- rendre obligatoire la remise à l'eau des saumons capturés à la pêche sportive
- limiter à trois, le nombre de saumons remis à l'eau quotidiennement
- promouvoir des pratiques de pêche permettant un taux de survie maximal des individus remis à l'eau suite à une capture
- améliorer les connaissances sur le saumon atlantique et sur l'activité de pêche sportive



Les aménagements piscicoles 30

Contexte

- Chute Katchpahun
- Construction d'une passe migratoire pour faciliter le franchissement de cet obstacle naturel
- Modalités de fonctionnement aléatoires
- Besoin de mieux connaître la situation actuelle en amont et en aval de la passe migratoire



Mesures de conservation proposées :

- Collaborer avec les intervenants pour :
- évaluer les impacts de la passe migratoire sur le saumon et la biodiversité
- définir les modalités de fonctionnement de la passe migratoire



Portrait

La réserve de biodiversité projetée du lac Pasteur



Description

- Superficie : **311 km²**
- Environ 15 km au nord de Port-Cartier
- Se situe au sein de la réserve faunique de Port-Cartier-Sept-Îles
- La rivière Pasteur est un affluent de la rivière aux Rochers
- 20 lacs représentent environ 15 % de la superficie



La réserve de biodiversité du lac Pasteur : un complexe de lacs et de montagnes à protéger

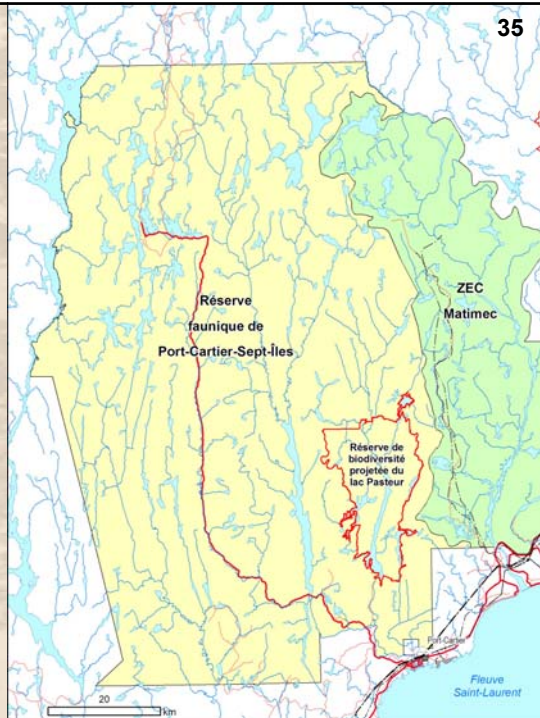
- Pour ses caractéristiques écologiques (paysage, écosystèmes, géologie, relief, lacs)
- Pour ses habitats favorables pour le caribou des bois
- Pour l'absence de perturbations majeures en raison de son ancien statut de réserve forestière
- Pour son utilisation historique et actuelle





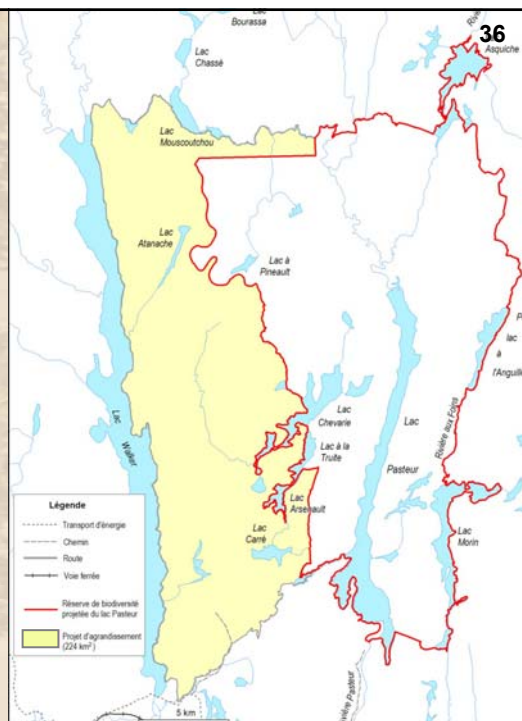
Des territoires fauniques

- La réserve faunique Port-Cartier-Sept-Îles gérée par la SÉPAQ
- La ZEC Matimec
- Des services et produits reliés à l'exploitation faunique et aux activités de plein air



Un projet d'agrandissement à officialiser

- Superficie : **224 km²**
- Suggéré par plusieurs intervenants régionaux
- Protection d'éléments représentatifs de la forêt boréale et d'anciennes forêts

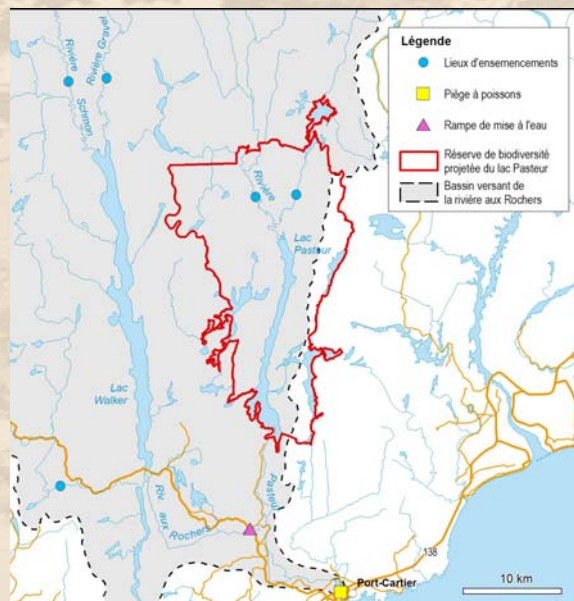


Les préoccupations

- Harmonisation des usages
- Aménagements piscicoles
- Activités traditionnelles autochtones
- Patrimoine culturel
- Caribou forestier
- Exploitation forestière environnante

Un programme de mise en valeur faunique à proximité

- Mise en valeur du saumon dans le bassin versant de la rivière aux Rochers
- De nombreux ensemencements et aménagements piscicoles
- Une tentative d'ensemencement dans la rivière Pasteur en 2000
- Présence de juvéniles confirmée en 2001 dans la rivière Pasteur (pêche électrique)



Enjeux de conservation

La réserve de biodiversité projetée du lac Pasteur



Les aménagements piscicoles

40

Contexte

- Présence de territoires fauniques
- Existence d'un programme de mise en valeur du saumon
- Tentatives d'introduction de saumons
- Observations de plusieurs saumons dans la rivière Pasteur en aval du lac du même nom depuis 2004
- Présence du saumon à confirmer dans la réserve de biodiversité projetée
- La biodiversité de la réserve peut être menacée par l'introduction d'espèces



Mesures de conservation proposées :

- Limiter les aménagements piscicoles à des fins de restauration d'une population menacée
- Évaluer les impacts potentiels desensemencements réalisés en dehors de l'aire protégée sur les communautés piscicoles indigènes situées à l'intérieur de la réserve de biodiversité projetée



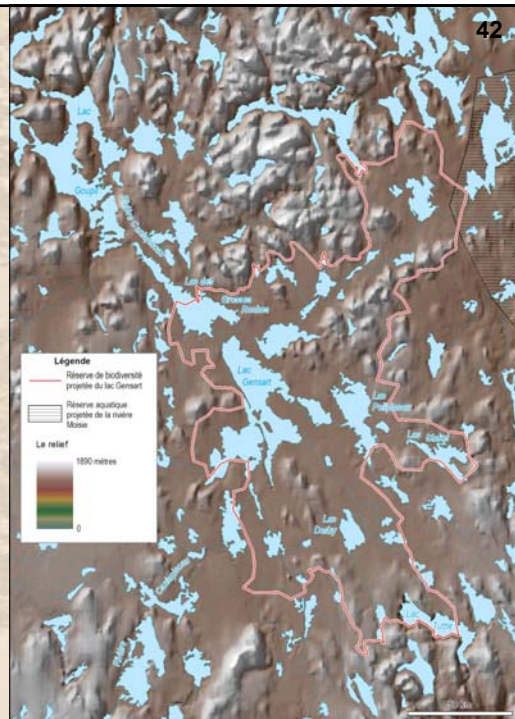
Portrait

Les réserves de biodiversité projetées des lacs Gensart et Bright Sand



Réserve de biodiversité du lac Gensart

- Superficie : 474 km²
- 40 km à l'ouest de Fermont
- présence d'un sentier de motoneige
- une trentaine de lacs qui occupent environ 20 % de la superficie de la réserve



Réserve de biodiversité projetée du lac Gensart



Réserve de biodiversité projetée du lac Bright Sand





Enjeux de conservation

**La réserve de biodiversité
projetée du lac Gensart**

**La réserve de biodiversité
projetée du lac Bright Sand**



Acquisition de connaissances

48

- Les connaissances disponibles sur ces territoires n'ont pas permis de déterminer d'enjeu majeur potentiel risquant de compromettre le maintien de la biodiversité
- La poursuite de l'acquisition de connaissances sur ces territoires est une préoccupation

3- Projet de cadre de protection et de gestion

Modalités de gestion d'une réserve de biodiversité et aquatique

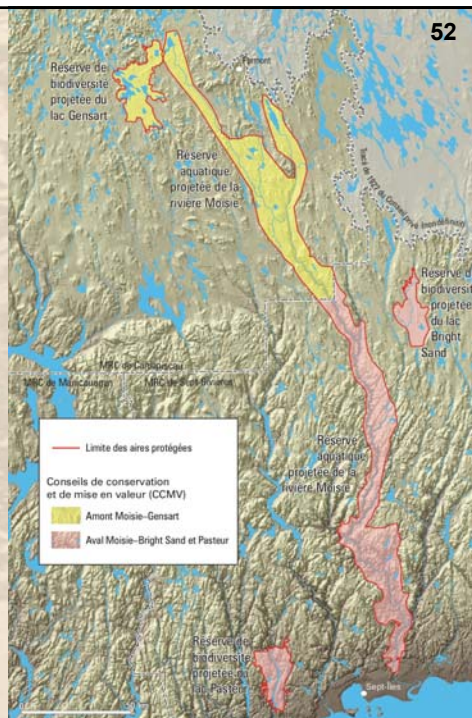
- Applications réglementaires (signalisation, surveillance, délivrance d'autorisations,...)
- Acquisition de connaissance, recherche et suivi
- Mise en valeur, sensibilisation et éducation

Principes de gestion

- Approche partenariale avec les intervenants concernés sur les territoires
- Participation active et démocratique de ceux-ci à la planification et à la gestion des territoires voués à la conservation
- Volonté de regrouper les préoccupations locales et d'harmoniser les usages
- Promotion d'une vision régionale de la conservation

Proposition

- Mise en place de deux conseils de conservation et de mise en valeur (CCMV) pour les quatre aires protégées projetées





Mandats d'un CCMV

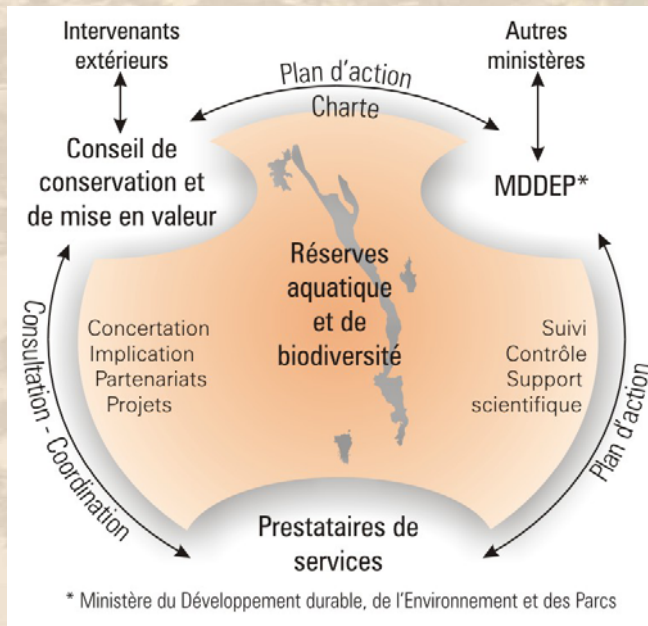
- Conseiller le ministère responsable quant à la gestion des réserves aquatiques et de biodiversité
- Proposer un plan d'action pluriannuel :
 - suivi de la biodiversité
 - acquisition de connaissances
 - conservation et mise en valeur
 - éducation et sensibilisation
 - etc.
- Établir des partenariats avec les intervenants régionaux et locaux



Responsabilités du ministère

- Responsable de la gestion des aires protégées
- Fournir un support scientifique et technique
- Élaborer et mettre en œuvre des programmes :
 - de suivi de la biodiversité
 - d'acquisition de connaissances
 - de conservation et de mise en valeur
 - d'éducation et de sensibilisation
- Valider le plan d'action pluriannuel
- Coordonner les activités et le fonctionnement des CCMV

Fonctionnement d'un CCMV



Composition proposée

Conseil de conservation et de mise en valeur de la partie amont de la réserve aquatique de la rivière Moisie et de la réserve de biodiversité du lac Gensart

Milieu représenté	Nombre de représentants
Milieu municipal	1
Communauté autochtone (Matimekosh)	1
ONG environnement	1
Chasse et pêche	1
Milieu touristique	1
Villégiature	1
Milieu de l'éducation	1
<i>Total</i>	7
<i>MRNF Territoire (conseiller)</i>	1
<i>MRNF Faune (conseiller)</i>	1
<i>MDDEP (coordonnateur)</i>	1



Composition proposée

57

Conseil de conservation et de mise en valeur de la partie aval de la réserve aquatique de la rivière Moisie, des réserves de biodiversité du lac Pasteur et Bright Sand

Milieu représenté	Nombre de représentants
Milieu municipal	1
Communauté autochtone (Uashat-mak-Mani-Utenam)	4
Réserve faunique de Port-Cartier-Sept-Îles	1
ONG environnement	1
Conseil de gestion de la rivière Moisie	1
Chasse et pêche	1
Villégiature	1
Milieu touristique	1
Milieu de l'éducation	1
<i>Total</i>	12
<i>MRNF Territoire (conseiller)</i>	1
<i>MRNF Faune (conseiller)</i>	1
<i>MDDEP (coordonnateur)</i>	1



Conclusion

58

Ces projets permettront :

- ✓ De maintenir dans la région des espaces naturels de grande qualité
- ✓ Protéger la biodiversité, notamment les espèces, les habitats et écosystèmes représentatifs de la région
- ✓ Impliquer les intervenants régionaux dans la gestion des quatre réserves
- ✓ Concilier protection / mise en valeur / usages



Les attentes du MDDEP

- ✓ Présenter les projets d'aires protégées
- ✓ Favoriser la participation active et démocratique du public
- ✓ Recueillir les préoccupations et la vision de la population pour ces territoires
- ✓ Rechercher des solutions permettant l'intégration des projets d'aires protégées au contexte régional
- ✓ Bonifier nos propositions

